

Plan de localisation du projet Za de l'Epronnière 3 - Parné sur Roc

Annexe 4



- Légende:**
- Périmètre du futur projet
 - Périmètre zonage 1AUa
 - Fossé existant
 - Ruisseau existant

Echelle : 1/3000

8. Principe de gestion des eaux pluviales

a) Domaine privé

Les eaux de ruissellement des surfaces actives (toitures, enrobée ...) seront collectées et dirigées vers le domaine public.

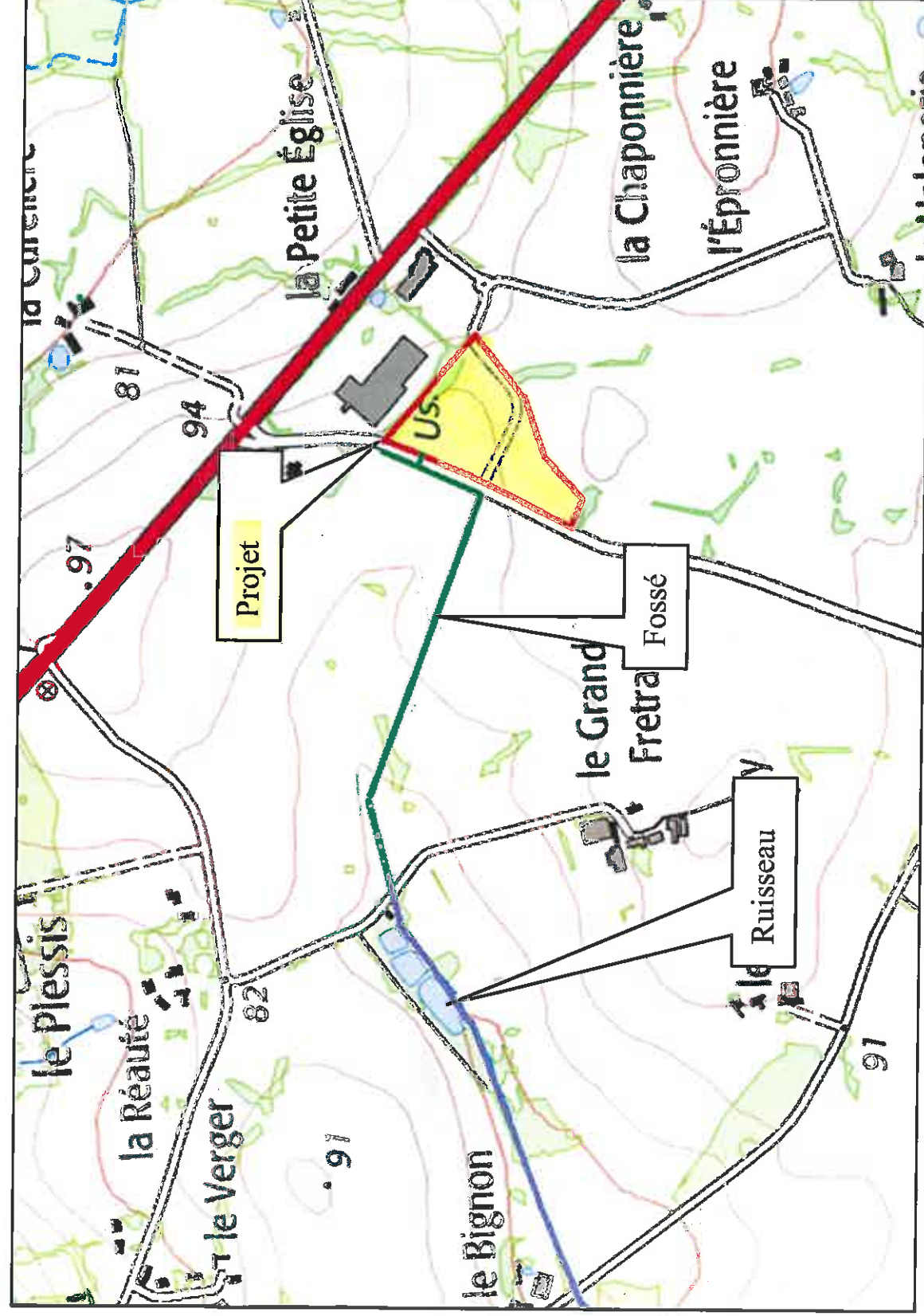
b) Domaine publique

Les eaux de ruissellement des voiries et des parcelles construites seront collectées par les fossés existants bordant la voirie de la parcelle n°1091.

Les eaux de ruissellement des fossés seront dirigées dans un bassin à sec situé sur la parcelle n°1089. Le bassin longera la route départementale n°575.

Un fossé départemental borde la future zone d'activité. Le rejet des eaux pluviales s'effectuera dans ce fossé. Une canalisation de diamètre 400 mm traverse la route départementale n°575 pour transférer les eaux de l'autre côté de la voie départementale.

Les eaux des fossés départementaux rejoignent un ruisseau à environ 250 m de la zone d'activité.



CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

Commune :
Parné-sur-Roc

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Section : C3
Qualité du plan : non régulier
Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/1250
Date de l'édition : 06/02/2012
Support numérique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage :
420

Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage :

effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 28/11/2011 par MELIZALDE & Associés géomètre à LAVAL

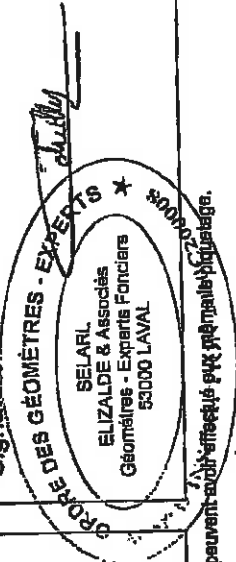
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463

A LAVAL _____, le 24/01/2012

Document d'arpentage dressé par
M. ELIZALDE & Associés

à : LAVAL _____
Date : 06/02/2012

Signature :

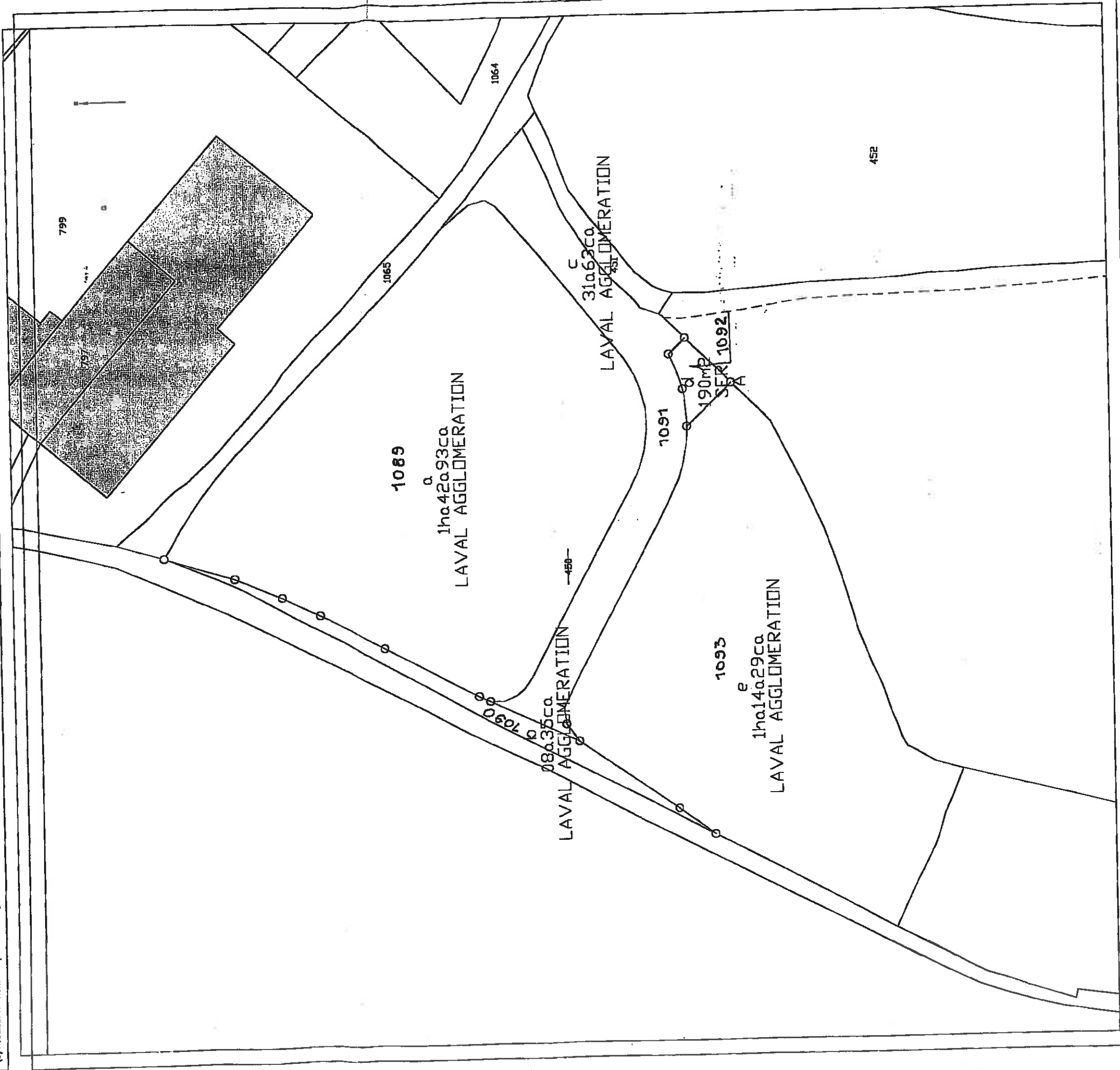


VOIR SA BONNE SILENT

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent soit effectuer eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualifié de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).

(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité compétente).



Département : MAYENNE
 Commune : PARNE-SUR-ROC
 Localisation : R.D, n°575 - L'Epronnière

"Zone d'Activités de l'Epronnière 3"

Maître d'ouvrage
 Communauté d'agglomération de Laval
 11 Avenue du Vieux Saint-Louis
 53 008 LAVAL CEDEX
 T : 02.43.49.46.47 Fax : 02.43.49.46.50



Maître d'œuvre
 Géomètre
 Bureau d'études VRD



Dossier : LM.491.2012_122259
 Date : 24.05.2013
 Fichier : LM.491.2012_122259-DCE-PLAN-INDB.dwg

PLAN VOIRIE

INDICE B

DCE

Modifié le : _____

Objet : _____

Echelle : 1/500
 Demande d'Alignement : oui non
 Raccord Lambert II : oui non

Raccord NGF : oui non
 Cotes normales : oui non
 Cotes orthométriques : oui non

PERIMETRE : oui non
 Borné : oui non
 Approuvé par les riverains : oui non

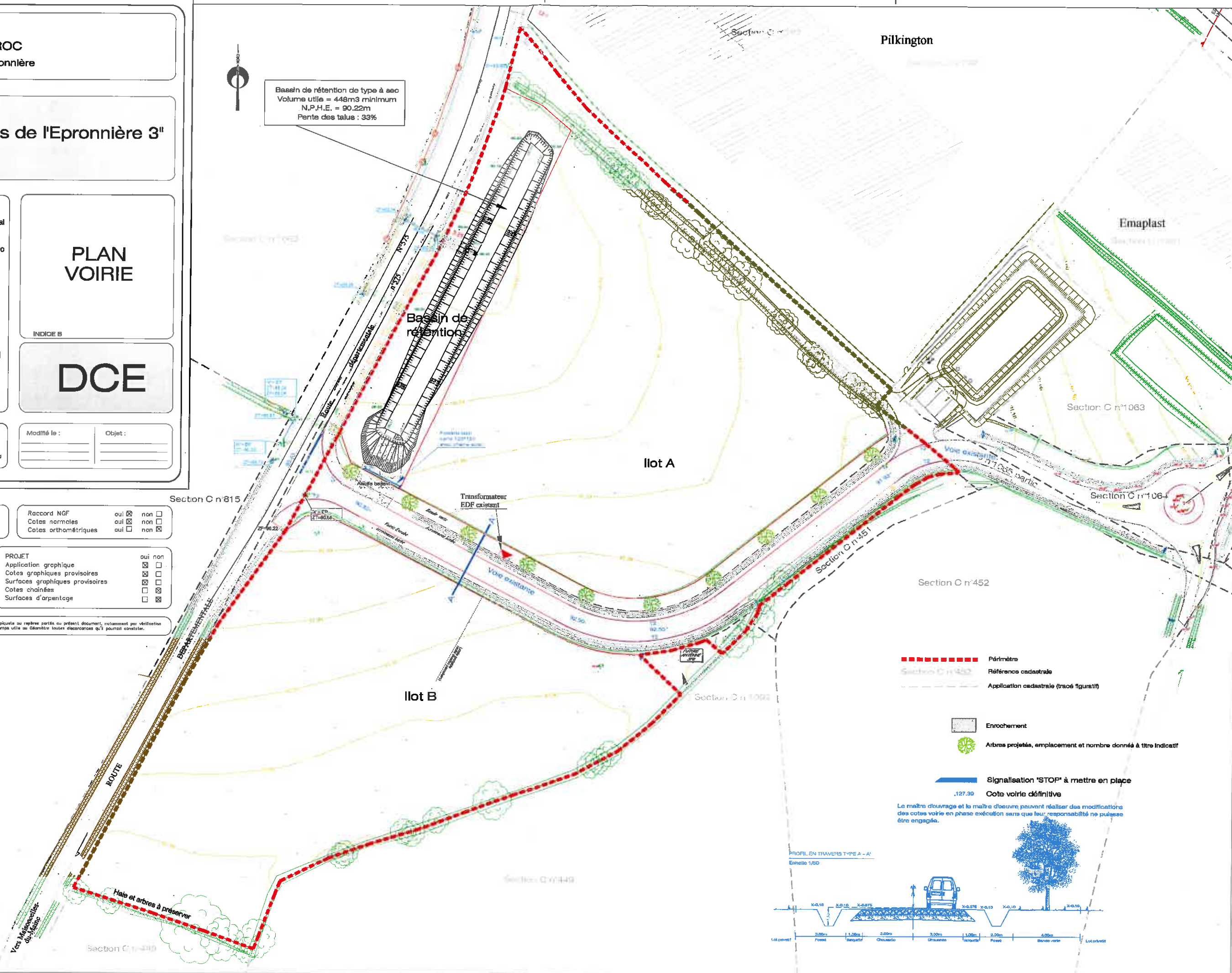
PROJET : oui non
 Application graphique : oui non
 Cotes graphiques provisoires : oui non
 Surfaces graphiques provisoires : oui non
 Cotes chaînées : oui non
 Surfaces d'arpentage : oui non

Esquisse	Elaboré par	Contrôlé par	Date
<input checked="" type="checkbox"/>	CB	CC	Avril 2013
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte au temps utile au géomètre toutes déconcordances qu'il pourrait constater.



Bassin de rétention de type à sec
 Volume utile = 448m³ minimum
 N.P.H.E. = 90,22m
 Pente des talus : 33%



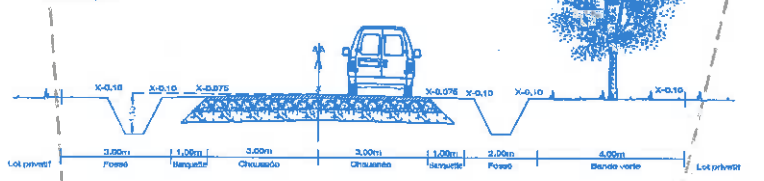
Pilkington

Emaplast

- - - - - Périmètre
- Référence cadastrale
- Application cadastrale (tracé figuratif)
- Enrochement
- Arbres projetés, emplacement et nombre donné à titre indicatif
- Signalisation "STOP" à mettre en place
- 127.30 Cote voirie définitive

Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre peuvent réaliser des modifications des cotes voirie en phase d'exécution sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.

PROFIL EN TRAVERS TYPE A-A'
 Echelle 1/50



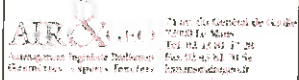
Département : MAYENNE
 Commune : PARNE-SUR-ROC
 Localisation : R.D. n°575 - L'Epronnière

"Zone d'Activités de l'Epronnière 3"

Maître d'ouvrage
 Communauté d'agglomération de Laval
 11 Avenue du Vieux Saint-Louis
 53 008 LAVAL CEDEX
 T : 02.43.49.46.47 Fax : 02.43.49.46.50



Maître d'œuvre
 Géomètre
 Bureau d'études VRD



PLAN RESEAU EAUX PLUVIALES

INDICE A

DCE

Dossier : LM.491.2012_122259

Date : 24.05.2013

Fichier : LM.491.2012_122259-DCE-PLAN-INDA.dwg

Modifié le :

Objet :

Echelle : 1/500

Demande d'Alignement : oui non

Raccord Lambert II : oui non

Raccord NCF : oui non

Cotes normales : oui non

Cotes arithmétiques : oui non

PERIMETRE : oui non

Borné : oui non

Approuvé par les riverains : oui non

PROJET : oui non

Application graphique : oui non

Cotes graphiques provisoires : oui non

Surfaces graphiques provisoires : oui non

Cotes chaînées : oui non

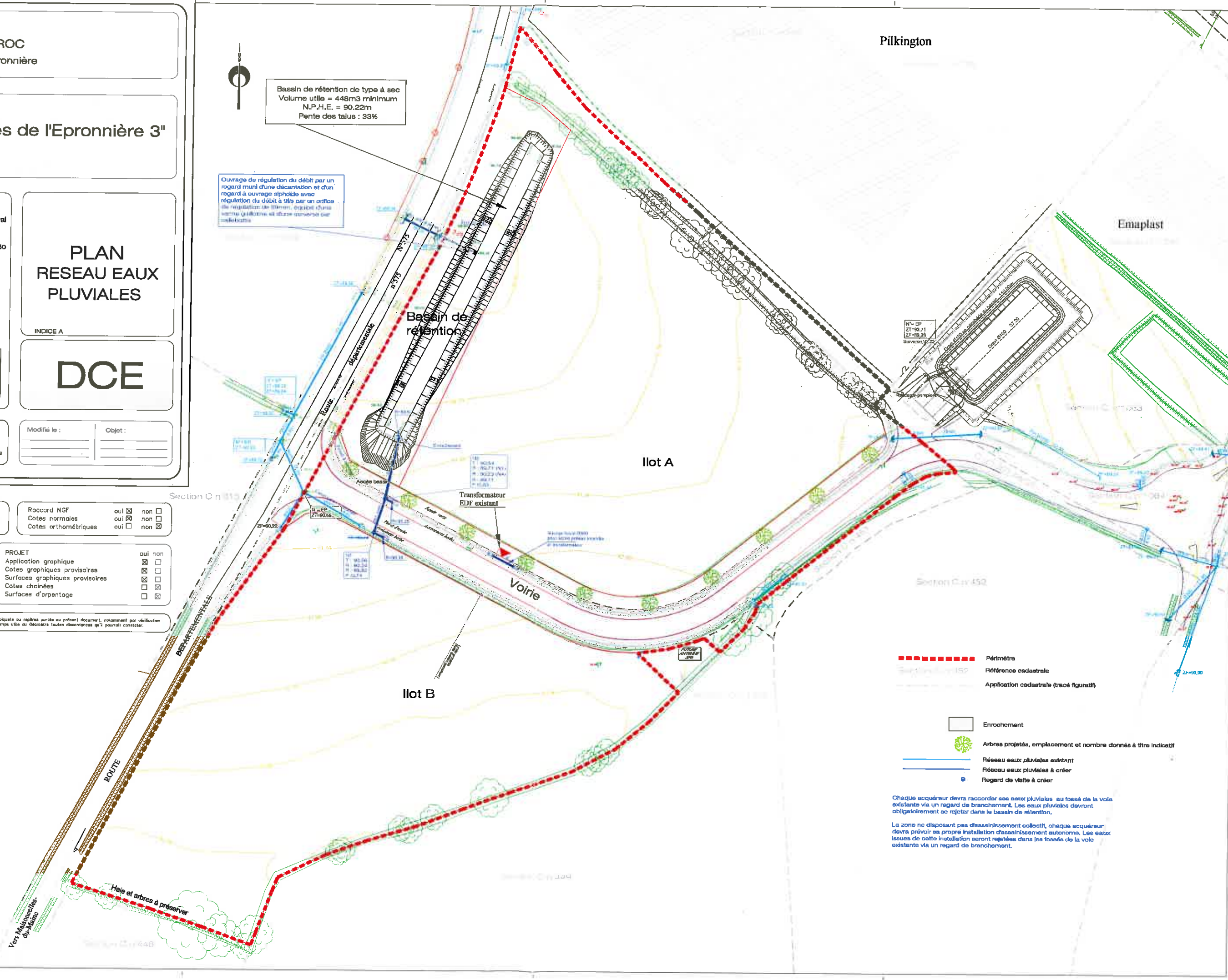
Surfaces d'arpentage : oui non

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes et autres indications qu'il comporte. Il signifiera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.



Bassin de rétention de type à sec
 Volume utile = 448m³ minimum
 N.P.H.E. = 90,22m
 Pente des talus : 83%

Ouvrage de régulation du débit par un regard muni d'une décantation et d'un regard à ouvrage siphonné avec régulation du débit à 9/16 par un orifice de régulation de 100mm, équipé d'une vanne qu'onctuelle et d'une vanne de commande.



Pilkington

Emaplast

Ilot A

Ilot B

- - - - - Périmètre
- - - - - Référence cadastrale
- - - - - Application cadastrale (tracé figuratif)
- Enrochement
- Arbres projetés, emplacement et nombre donnés à titre indicatif
- Réseau eaux pluviales existant
- Réseau eaux pluviales à créer
- Regard de visite à créer

Chaque acquéreur devra raccorder ses eaux pluviales au fossé de la voie existante via un regard de branchement. Les eaux pluviales devront obligatoirement se rejeter dans le bassin de rétention.

La zone ne disposant pas d'assainissement collectif, chaque acquéreur devra prévoir sa propre installation d'assainissement autonome. Les eaux issues de cette installation seront rejetées dans les fossés de la voie existante via un regard de branchement.